

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

18-06-2007

A une assemblée de consultation publique, tenue à la salle J.M.Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-huitième jour de juin deux mille sept (2007) à 18H30, pour le:

REGLEMENT NO 503-2007

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET RELATIF À L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME N° 319-1992:

- En ajoutant à l'article 2.4 la définition des termes «plaine inondable», «zone de grand courant», «coupe d'assainissement» et «fossé»;

-AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992:

- en remplaçant l'article 6.6 «constructions et ouvrages dans la bande de protection riveraine et sur le littoral» par «6.6 Rives et littoral»;

A laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Daniel Bellerose, François Dubeau conseiller, et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose maire et Alain Bellerose directeur général expliquent le règlement, les étapes et la procédure avant l'entrée en vigueur de ce règlement.

L'assemblée de consultation prend fin à 18H45

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

18-06-2007

À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.M.Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-huitième jour de juin deux mille sept (2007) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères), et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

141-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

142-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 22 mai 2007.

ADOPTÉE

143-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de mai 2007.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
2150	Forgues Gilles	125.36 \$
2151	Distribution 94 Enr.	1,737.56 \$
2152	Loisirs St-Michel inc.	500.00 \$
2153	Sylvio Champoux & Fils Inc.	5,612.46 \$
2154	Bell Canada	473.26 \$
2155	Fédération Québécoise	266.12 \$
2156	Hydro-Québec	1,742.62 \$

TOTAL : **12,457.38 \$**

Salaires	48,882.26 \$
R.E.E.R	3,160.15 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	\$
Remboursement reg.(445-2002)	1,649.10 \$
Aqueduc (intérêts)	10,836.33 \$
	\$

\$

TOTAL : **64,647.84 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de juin 2007.

2157	4076931 Canada inc.	23.50 \$
2158	4076931 Québec inc.	95.87 \$
2159	Bellerose Pierrette	157.76 \$
2160	Buchet Béatrice	2,577.12 \$
2161	Olivier Gilles	13.68 \$
2162	Bell Canada	1,353.66 \$
2163	Centre Aquatique	3,539.18 \$
2164	Charrette Gilbert	500.00 \$
2165	Lanoué Philippe	400.00 \$
2166	Postage-On-Call Digital	569.75 \$
2167	Télus Mobilité	479.41 \$
2168	Ministre des finances	161,900.00 \$
2169	Fondation de la Faune	2,500.00 \$
2170	Petite Caisse	523.16 \$
2171	Ministère du Revenu du Québec	15,589.56 \$
2172	Receveur Général du Canada	6,844.13 \$
2173	Hydro-Québec	4,377.36 \$
2174	Socan	134.87 \$

TOTAL : **201,579.01 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 18 JUIN 2007

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
2175	Accessoires Outillage Ltée	734.06 \$
2176	Archambault Guylain	67.50 \$ \$
2177	Aréo-Feu Ltée	182.96 \$
2178	Atelier Au Cœur du Bois	186.31 \$
2179	Bell-Gaz Ltée	378.60 \$
2180	Bellerose Alain	114.03 \$
2181	BLR Motorisé inc.	892.07 \$
2182	Boc Canada Ltée	12.19 \$
2183	Certilab	232.43 \$
2184	Chambre de Commerce	207.39 \$
2185	Coopérative Agricole	248.64 \$
2186	Création Louny Enr.	160.00 \$
2187	Dépanneur R. Prud'Homme	430.54 \$
2188	Divex Marine Inc.	2,585.64 \$
2189	Equip. Industriels Joliette	301.97 \$
2190	Equipement de Bureau Joliette	71.22 \$
2191	Ethier Mario	10.80 \$
2192	Félix Sécurité inc.	1,094.84 \$
2193	Fonds de l'information	117.00 \$

2194	Gadoury, Neveu S.E.N.C.	5,393.75 \$
2195	Garage R.P.A. Gervais inc.	11.74 \$
2196	Garage Tellier & Fils	77.61 \$
2197	Garage Fernand Dumulong	27.35 \$
2198	Garage Uves Bellerose inc.	9.12 \$
2199	Généreux Construction inc.	8,858.67 \$
2200	Georges-H. Durand Ltée	1,854.94 \$
2201	Gilbert Richard	87.40 \$
2202	Gilles Boisvert enr.	56.96 \$
2203	Hotel Central Benoit Ltée	281.31 \$
2204	Jean-Marc Brissette inc.	124.67 \$
2205	John Meunier inc.	155.87 \$
2206	Joliette Dodge Chrysler	882.05 \$
2207	Lanaudière Diésel inc.	336.84 \$
2208	Lanoué Lysanne	151.80 \$
2209	L'Association des Pompiers	1,029.00 \$
2210	La Survivance	4,217.24 \$
2211	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	4,332.50 \$
2212	Le Groupe Pétrolier Olco	8,194.36 \$
2213	Les Forges St-Michel	24.16 \$
2214	Les Pneus Marchand inc.	779.42 \$
2215	Les Pr. De Béton Casaubon inc.	971.42 \$
2216	Les Services de Gestions	1,139.50 \$
2217	Les Transp. Fernand Beaulieu	213.66 \$
2218	Marc Levasseur	93.32 \$
2219	Mécanique Jecc Ltée	721.24 \$
2220	Morin Émile	22.00 \$
2221	M.R.C. de Matawinie	11,232.00 \$
2222	Multicom Communication	33.88 \$
2223	Patry Gilles	159.95 \$
2224	Pièces d'Auto Joliette inc.	1,432.60 \$
2225	Postes Canada	128.24 \$
2226	Québec Linge	255.52 \$
2227	Satelcom Inc.	451.01 \$
2228	Strongco inc.	1,346.20 \$
2229	Techno Diésel inc.	105.22 \$
TOTAL :-		63,220.71 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

115	Centre des Technologies	999.22 \$
116	Les Services de gestion SGT	649.52 \$
TOTAL :-		1,648.74 \$

2230	Bellerose Jean-Pierre	147.20 \$
2231	Bell-Gaz Ltée	410.92 \$
2232	Bell Canada	279.14 \$
2233	Chambre de Commerce Haute-Matawinie	815.00 \$
2234	Dunton Rainville senc	72.24 \$
2235	EBI Environnement	22,201.82 \$
2236	Gagné Guylaine	47.75 \$
2237	Hydro-Québec	8,380.95 \$
2238	Loisir et Sport Lanaudière	251.26 \$
2239	Martin – Produits de bureau	703.58 \$
2240	M.C. Beauséjour & Richard inc.	1,108.17 \$

2241	Morais Carole	97.75 \$
2242	Municipalité de Rawdon	750.00 \$
2243	P.E. Boisvert Auto Ltée	305.36 \$
2244	Satelcom Inc.	1,954.69 \$
2245	Sintra inc.	17,817.68 \$
2246	Sylvio Champoux & Fils	3,574.72 \$
TOTAL :-		58,918.23 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

<i>Mai 2007</i>	<i>Demande d'honorer Maurice Beauséjour et Serge Dessureault pour la conquête du Mont-Everest.</i>
<i>07-05-20</i>	<i>Jean-Marie Lagrange – Remerciement aux pompiers pour incendie du 14 mai 2007.</i>
<i>07-05-30</i>	<i>Association pour la protection du lac Taureau – Invitation à l'assemblée générale annuelle.</i>
<i>07-06-01</i>	<i>Coopérative de solidarité du Mont-Renelle – Appui au projet du centre récréo-touristique.</i>
<i>07-06-04</i>	<i>Club de Golf – Affiche publicitaire.</i>
<i>07-06-05</i>	<i>Chambre de commerce. – Tournoi de golf le 22 août 2007.</i>
<i>07-06-11</i>	<i>Association des résidents du lac Kataway – Remerciement pour travaux sur le chemin.</i>
<i>07-06-11</i>	<i>Tourisme Lanaudière – La qualité de nos lacs.</i>

144-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Panneau relatant les exploits de M. Maurice Beauséjour et M. Serge Dessureault. D'autoriser la réalisation d'un panneau relatant les exploits de M. Maurice Beauséjour et M. Serge Dessureault qui ont dernièrement réalisé l'ascension du Mont-Everest. Ce panneau sera installé dans un endroit public à déterminer

ADOPTÉE

145-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Affiche publicitaire 2007 au Golf. D'autoriser le renouvellement d'une commandite de 180\$ pour l'installation d'une affiche publicitaire pour la saison 2007 au Club de Golf de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

146-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autoriser inscription et frais pour Golf de la chambre de commerce. D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires au Golf de la chambre de commerce de la Haute-Matawinie qui se tiendra le 22 août prochain. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

149-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adjudication du Que l'adjudication du contrat pour les renforcements structuraux de la salle
contrat de J.M. Bellerose soit accordée au plus bas soumissionnaire conforme.
renforcements
structuraux.

ADOPTÉE

150-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adjudication du Que l'adjudication du contrat pour la préparation et la peinture de toit et de
contrat pour l'extérieur complet de la salle J.M. Bellerose soit accordée au plus bas
préparation et soumissionnaire conforme.
peinture.

ADOPTÉE

151-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui de la De réitérer l'appui de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints au projet
municipalité Au d'élargissement et de voie de contournement de la route 131 à Notre-Dame-
projet et des-Prairies et à Saint-Félix-de-Valois et d'appuyer le mémoire de mai 2007
d'élargissement et présenté au BAPE par la chambre de commerce de la haute-Matawinie
voie contournement
131.

ADOPTÉE

----- Mme. Guylaine Gagné, conseillère se retire de la table du conseil avant la
discussion et la décision du prochain sujet à l'ordre du jour.

152-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement Dans le cadre des ententes des subventions salariales avec le ministère de
nouveaux employés l'emploi et de la solidarité sociale, d'approuver l'engagement des personnes
suivantes:
 -Francine Gingras, directrice des loisirs et des sports, à compter du 11
 juin 2007 au 23 novembre 2007. Temps plein 35 heures/semaine, au taux de
 14.59\$/heure
 -Robert Ferland, Daniel Gagné et André Jobin, journalier divers travaux
 municipaux, à compter du 11 juin 2007 au 23 novembre 2007. Temps plein,
 40 heures/semaine, au taux de 14.59\$/heure.
 -Daniel Gauthier et Eddy Richard, journalier entretien et aménagement
 parc Taureau et camping à compter du 11 juin 2007 au 23 novembre 2007.
 Temps plein, 40 heures/semaine, au taux de 10.37\$/heure.

ADOPTÉE

----- Mme. Guylaine Gagné, conseillère reprend son siège à la table du conseil
pour la suite de l'assemblée.

153-2007 Proposé par Gille Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autoriser
Champagne
électrique pour
travaux pour 4
terrains camping. D'autoriser Marcel Champagne Électrique pour les travaux d'alimentation en
électricité de 4 terrains au camping municipal au coût estimé de 3458.75\$,
taxes en sus.

ADOPTÉE

154-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux et
installation de
bureau au 2^{ème} étage D'autoriser les travaux d'installation et mobilier pour les bureaux au 2^{ème}
de la mairie. étage de la mairie.

ADOPTÉE

155-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autorisation pour
installer nouveau
système D'autoriser l'installation d'un nouveau système téléphonique à la mairie selon
téléphonique. la proposition de Bell Canada au coût de 11,437.24\$, taxes en sus.

ADOPTÉE

156-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autoriser achat et D'autoriser l'achat et l'installation d'équipement informatique à la mairie selon
installation la proposition de PG Govern au coût de 4,690.00\$, taxes en sus.
informatique.

ADOPTÉE

157-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autoriser divers
travaux de voirie. D'autoriser les divers travaux de voirie présenté par Guylain Archambault,
inspecteur municipal (réparation asphalte, pose de gravier concassé,
remplacement de ponceaux et débroussaillage des chemins).

ADOPTÉE

158-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accorder contrat
pour refaire toitures D'accorder les contrats pour refaire les toitures de l'usine d'épuration et de la
de l'usine d'épuration caserne des pompiers au coût de 7,450.00\$, taxes en sus.
et caserne de
pompiers.

ADOPTÉE

159-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter procès- D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 6 juin
verbal du CCU. Et 2007 et le rapport des permis.
le CCU ne peut
Statuer pour la
demande de M.
Gilles Crépeau. Concernant la demande de M. Gilles Crépeau pour l'aménagement de la rive
du réservoir taureau, le conseil ne peut statuer par dérogation mineure
puisque la municipalité doit suivre les lois et règlements édictés en cette
matière par le gouvernement du Québec

ADOPTÉE

160-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation **Demande de dérogation mineure par M. Sylvain Dépeault et Mme**
mineure de M. **Jacynthe Côté pour la propriété située au 461 chemin Ferland. La**
Dépeault et Mme **demande concerne l'acceptation d'agrandir la propriété jusqu'à 5 mètres**
Côté. **de la limite de propriété arrière au lieu de 15 mètres, ce qui contrevient à**
 l'article 16.2.2-2) du règlement sur les plans d'implantation et
 d'intégration architecturale (PIIA) # 400-1998.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Sylvain Dépeault et Mme Jacynthe Côté pour la propriété située au 461 chemin Ferland. La demande concerne l'acceptation d'agrandir la propriété jusqu'à 5 mètres de la limite de propriété arrière au lieu de 15 mètres, ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) # 400-1998.

CONSIDÉRANT QU' aucun voisin ne sera affecté par le
projet;

CONSIDÉRANT QU' il y aura amélioration esthétique du
bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la propriété est borné par un terrain du
Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU' il n'y aura aucune habitation sur cette
partie de terrain appartenant au Gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a tenté d'acheter la partie
du Gouvernement;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte demande de dérogation mineure de M. Dépeault et Mme Côté.

ADOPTÉE

161-2007

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
mineure de M.
Dulac.

Demande de dérogation mineure par M. Alain Dulac pour la propriété située sur le chemin Tardif, plus précisément sur le lot 33-2 du rang 2 dans le canton de Masson. La demande concerne l'acceptation de construire un garage ayant une superficie de 1600 p² au lieu de 968 p², ayant une superficie et une hauteur totale supérieure à celle du bâtiment principal et ayant une hauteur de murs de 14' au lieu de 12', ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Alain Dulac pour la propriété située sur le chemin Tardif, plus précisément sur le lot 33-2 du rang 2 dans le canton de Masson. La demande concerne l'acceptation de construire un garage ayant une superficie de 1600 p² au lieu de 968 p², ayant une superficie et une hauteur totale supérieure à celle du bâtiment principal et ayant une hauteur de murs de 14' au lieu de 12', ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur est propriétaire du lot complet;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucun voisin immédiat ;

CONSIDÉRANT les besoins du propriétaire ;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Alain Dulac.

ADOPTÉE

162-2007

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter le projet de
construction de M.
Houle et Mme
Cousineau.

Étude d'un projet de construction (PIIA) de M. Benoit Houle et Mme Gertrude Cousineau pour la propriété située sur le chemin de la Péninsule, plus précisément sur le lot 1-431 du bloc 1, dans le canton de Masson.

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de M. Benoit Houle et Mme Gertrude Cousineau pour la propriété située sur le chemin de la Péninsule, plus précisément sur le lot 1-431 du bloc 1, dans le canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Benoit Houle et de Mme Gertrude Cousineau.

ADOPTÉE

163-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
mineure de Mme
Dufresne.

Étude d'un projet de construction (PIIA) de Mme Chantal Dufresne pour la propriété située sur le chemin de la Péninsule, plus précisément sur le lot 1-427 du bloc 1, dans le canton de Masson.

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de Mme Chantal Dufresne pour la propriété située sur le chemin de la Péninsule, plus précisément sur le lot 1-427 du bloc 1, dans le canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU le conseil accepte la demande de permis de construction de Mme Dufresne

ADOPTÉE

164-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter le projet de
construction de M.
Aubin.

Étude d'un projet de construction (PIIA) de M. Marc Aubin pour la propriété située sur le chemin des Cantonniers Sud, plus précisément sur le lot 1-458-1 du bloc 1, dans le canton de Masson.

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de M. Marc Aubin pour la propriété située sur le chemin des Cantonniers Sud, plus précisément sur le lot 1-458-1 du bloc 1, dans le canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Aubin

ADOPTÉE

165-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Congrès FQM
septembre 2007.

D'autoriser l'inscription des membres du conseil intéressés et disponibles pour assister au congrès de la F.Q.M. qui se tiendra à Québec le 27,28 et 29 septembre 2007. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

166-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Conciliation D'accepter la conciliation bancaire au 31 mai 2007.
bancaire.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la
municipalité de mai 2007.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés
municipaux au 11 juin 2007.

----- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs
Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints pour l'assemblée
tenue le 29 mai 2007.

167-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appuyer projet Appuyer le projet d'expérimentation forestier du MRNF en
MRNF. subventionnant 1,500.00\$ pour sa réalisation.

ADOPTÉE

168-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Procédures de Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'une liste des
recouvrement. immeubles dont les propriétaires n'ont pas acquitté les arrérages de taxes.

MATRICULE

MONTANT

6464-79-2669-00	43.08 \$
6464-89-9674-00	408.18 \$
6466-95-0183-00	1 080.40 \$
6573-65-5560-00	407.46 \$
6778.30-6520-00	2 392.14 \$
6778-53-5098-00	1 314.66 \$
6778-77-7570-00	668.60 \$
6868-54-1532-00	2 038.11 \$
6869-62-3438-00	160.58 \$
6967-77-2788-00	107.37 \$
6968-03-9979-00	427.78 \$
6968-32-0979-00	365.85 \$
6968-79-2754-00	137.88 \$
7268-09-4735-00	272.42 \$
7269-53-1173-00	29.89 \$
7270-45-2311-00	2 438.37 \$
7270-48-1037-00	1 924.29 \$
7270-53-8800-00	912.82 \$
7271-23-0696-00	6 886.09 \$

7271-73-5868-00	1 085.97 \$
7271-73-7750-00	3 634.84 \$
7271-75-3948-00	1 769.98 \$
7271-92-2547-00	1 672.10 \$
7367-37-7580-00	582.28 \$
7370-00-1766-00	3 389.10 \$
7370-06-2050-00	10 287.32 \$
7370-07-3623-00	465.89 \$
7373-68-0337-00	2 377.98 \$
7374-57-5908-00	578.16 \$
7376-17-5307-00	553.17 \$
7466-64-9595-00	8 392.84 \$
7470-04-2529-00	1 356.10 \$
7477-19-6298-00	207.96 \$
7567-32-8356-00	193.93 \$
7574-02-4609-00	33 288.52 \$
7575-56-8182-00	1 814.19 \$
7664-62-5494-00	14.08 \$
7669-50-8074-00	92.04 \$
7671-01-5944-00	717.51 \$
7671-24-8316-00	497.71 \$
7671-32-1462-00	535.39 \$
7672-80-3497-00	204.99 \$
7679-61-7883-00	941.28 \$
7679-62-8750-00	366.59 \$
7765-41-8306-00	999.93 \$
7771-10-6555-00	866.02 \$
7771-86-4738-00	560.90 \$
7869-88-9918-00	1 071.15 \$
7870-26-7664-00	2 023.79 \$
7870-35-6895-00	489.34 \$
7870-36-2228-00	463.24 \$
7872-40-0496-00	599.26 \$
7879-65-8427-00	459.25 \$
7979-26-6488-00	643.08 \$
8077-60-5689-00	326.79 \$
8176-85-7056-00	641.56 \$
8176-88-7227-00	582.11 \$
8176-94-3609-00	530.56 \$
8176-94-9989-00	1 021.30 \$
8374-12-3598-00	952.46 \$
8574-33-3142-00	467.83 \$
8777-79-2654-00	654.32 \$

BAIL AVEC LA MRC.

7273-74-7825-00	avec bâtiment	1 048.19 \$
7781-29-1285-00	avec bâtiment	738.87 \$
7781-37-0398-00	sans bâtiment	158.86 \$

Les membres du conseil sont unanimes pour autoriser Dunton Rainville, avocats, de faire les procédures de recouvrement pour non paiement des arrérages des taxes dues à la municipalité

ADOPTÉE

169-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Procédures de recouvrement avec bail MRC. de D'aviser la M.R.C. Matawinie que des procédures de recouvrement de taxes sont entamées visant les propriétés sous bail suivantes:

BAIL AVEC LA MRC.

7273-74-7825-00	avec bâtiment	1 048.19 \$
7781-29-1285-00	avec bâtiment	738.87 \$
7781-37-0398-00	sans bâtiment	158.86 \$

La M.R.C. devra aviser les propriétaires en défaut de paiement de la possibilité de révocation du bail.

ADOPTÉE

170-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

M. Bellavance cède l'assiette du chemin de la passe. 01.- Que M. Octave Bellavance cède gratuitement à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, l'assiette du chemin de la Passe étant situé sur les parties de lots 65-1 et 66-1, rang 2, du canton Masson, mesurant environ 15 mètres de largeur.

02.- Que Messieurs Jean-Pierre Bellerose, maire ou Gilles Coutu, Maire-suppléant et Alain Bellerose, directeur général de la municipalité, soient autorisés à signer le contrat de cession à être préparé par le notaire André Laporte.

ADOPTÉE

171-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Vente d'un terrain à TC Aventure Inc. 01.- Que la municipalité vende à TC Aventure Inc., Andréas Eberlin président, représenté par Lise Robillard, un terrain désigné comme étant une partie du lot 11 du rang 1 Nord-Est au cadastre du canton de Provost, d'une superficie de 44,740.30 mètres carrés.

02.- Que cette vente soit faite pour le prix de 15,000.00\$ plus taxes applicables et les frais de notaire sont assumés par l'acheteur.

03.- Que Messieurs Jean-Pierre Bellerose, maire ou Gilles Coutu, Maire-suppléant et Alain Bellerose, directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le contrat de vente à être préparé par le notaire André Laporte.

ADOPTÉE

172-2007

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

Levée de l'assemblée

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire